

**Alain KERHERVE**

Président de l'association

« Général de Gaulle : souvenir et fidélité »

Conseiller municipal

2 rue Beg an hent

**29300 Quimperlé**

Madame **Geneviève DARRIEUSSECQ**  
Ministre délégué auprès de la ministre  
des Armées, chargée de la mémoire et  
des anciens combattants

Hôtel de Brienne  
14 rue Saint-Dominique,  
75007 PARIS

Madame la ministre,

Dans le cadre de la commémoration du 76<sup>e</sup> anniversaire du 8 mai 1945 à laquelle j'ai participé, vous avez adressé aux Maires un message destiné à être lu lors des cérémonies.

Vous y évoquez pêle-mêle et sans aucune explication même succincte « les ardents soldats de Montcornet<sup>1</sup>, d'Abbeville<sup>2</sup>, des Alpes<sup>3</sup>, de Saumur<sup>4</sup> et tous ceux de 40 », également la *France libre*<sup>5</sup>. Je me permets de les rappeler en notes de bas de page.

Plus grave, vous ignorez l'Appel du 18 juin, base de départ de la RESISTANCE et vous ne citez aucune fois le **général de Gaulle** dans la totalité de votre message... Et pourtant, dès le 11 novembre 1940, sur les Champs-Élysées, 3000 étudiants et lycéens ont osé braver l'occupant nazi et appelé à l'action derrière le général de Gaulle. Quand on veut s'adresser à la jeunesse, il convient de donner des exemples et de ne jamais ignorer cet acte fort, courageux, patriotique.

Si la France a pu s'asseoir à la table des vainqueurs, ce dont vous semblez vous réjouir, elle le doit exclusivement à l'action et à la personnalité du Général malgré l'entêtement aveugle de Franklin

---

<sup>1</sup> **La bataille de Montcornet** est un épisode de la bataille de France lors de la Seconde Guerre mondiale qui s'est déroulé le 17 mai 1940 à Montcornet dans l'Aisne entre des unités de la Wehrmacht et de l'Armée française. C'est une des tentatives de contre-attaques de l'armée française, devenue célèbre parce qu'elle était commandée par le colonel Charles de Gaulle

<sup>2</sup> **La bataille d'Abbeville** est une bataille de la Seconde Guerre mondiale durant la bataille de France qui se déroula du 27 mai au 4 juin 1940, opposant les forces franco-britanniques aux forces allemandes

<sup>3</sup> **La bataille des Alpes** désigne l'affrontement entre la France et l'Italie en juin 1940 dans le cadre de la bataille de France lors de la Seconde Guerre mondiale.

<sup>4</sup> **Les combats de Saumur** sont une série de combats, qui se déroulèrent durant la bataille de France, en juin 1940. Elle voit la défense du fleuve de la Loire par les élèves-officiers de l'école de cavalerie de Saumur, appelés « Cadets ». Pour cette raison, les combats sont également appelés « combats des Cadets de Saumur »

<sup>5</sup> **La France libre** est le régime de résistance extérieure fondé à Londres par le général de Gaulle à la suite de son appel du 18 juin 1940, dès le 1<sup>er</sup> juillet suivant.

Delano Roosevelt alors Président des États-Unis, opposé au Général dès 1940.

Ainsi, les personnes présentes aux diverses cérémonies, et je pense notamment aux jeunes générations, n'ont pu, même dans une moindre mesure, inscrire dans la « mémoire collective de la France » dont vous avez le devoir de transmettre au fil des années, l'action de Charles de Gaulle de 1939 à 1945.

Nous espérons que cette carence ne s'apparente aucunement à une tentative révisionniste de notre histoire nationale du 20<sup>e</sup> siècle. Cet oubli a priori volontaire, nous le déplorons et au nom de l'association, je tiens à vous manifester notre désarroi face à tant d'omissions. Vous manquez ainsi à votre mission.

Pour notre association, il s'agit d'un message lénifiant, édulcoré, loin de traduire la réalité historique. Il vise le syncrétisme, l'amalgame pour ne déplaire à personne... à l'image de ce qui est pratiqué aujourd'hui dans le cadre de l'Histoire dans nos écoles, collèges, lycées...

Aucune référence à de Gaulle, alors que tout transpire, suinte, renvoie au Général, il faut le faire !

Pour vous, de Gaulle n'aurait-il jamais existé ? De Gaulle doit-il être banni de l'Épopée, de notre Épopée nationale ? De Gaulle n'est-il plus une référence politique et morale pour nos concitoyens ?

Bien entendu, notre association se réserve le droit de rendre public votre message et cette lettre qui seront reproduits sur son site [www.gaullisme.fr](http://www.gaullisme.fr) afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Malgré notre profond désappointement, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la ministre, ma considération citoyenne.

Le président de l'association  
**Alain Kerhervé**